

Mairie de Saint Arnoult en Yvelines
Mr Didier Tronel – Adjoint aux associations
sportives
Mme Clémence Chicheportiche – Adjoint à
la vie associative
Copie Mme Joëlle Jegat – Maire
Place du jeu de paume
78730 Saint Arnoult en Yvelines

Saint Arnoult le 04 juin 2021

Objet: Subvention de fonctionnement USSA

Monsieur l'Adjoint aux associations sportives,
Madame l'adjoint à la vie associative,

Comme vous le savez, l'USSA a demandé et a reçu de l'adjoint aux Sport (en dernier lieu Brigitte Poincelin) et au maire de l'époque (Jean-Claude Husson) des subventions municipales de fonctionnement totalement injustifiées durant de nombreuses années aboutissant à un excédent de trésorerie de plus de 200 000 euros en 2019, prévus de 300 000 euros supplémentaires sur les 15 ans suivant. Ceci en toute connaissance des deux parties.

Merci par avance de bien vouloir nous communiquer les décisions prise et/ou prévues concernant le montant communal de la subvention de fonctionnement de cette association pour les années à venir.

Cordialement



Antoine Pujol

Président de l'association Comités de Quartiers

